

 **L'INFO RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES**

Destinataires : Sièges sociaux & agences

Pour information :

Membres du Conseil, Délégués régionaux, Conseillers régionaux

Membres des commissions Réseaux de Distribution HTA BT

01 / 06 / 2023

Répartition 2023 des aides au financement des travaux d'électrification rurale

L'arrêté du 4 avril 2023 (JO du 13/04/2023) fixe la répartition des montants d'aides pour l'année 2023 au bénéfice des autorités organisatrices de la distribution d'électricité pour le financement des travaux d'électrification.

Au titre du programme principal, un montant de 361,6 M€ cumulant les crédits de la loi de finances pour 2023 et les crédits de report issus de l'exercice 2022 est réparti à hauteur de :

- 179,1 M€ pour le sous-programme « renforcement des réseaux »
- 33 M€ pour le sous-programme « extension des réseaux »
- 41 M€ pour le sous-programme « enfouissement ou pose en façade, pour des raisons d'ordre esthétique »
- 96 M€ pour le sous-programme « sécurisation des fils nus »
- 6 M€ pour le sous-programme « intempéries »
- 0,5 M€ pour le fonctionnement du compte d'affectation spéciale (CAS)

Un **arrêté complémentaire** sera pris en vue de **répartir les 6 M€ de fonds de réserve restant à affecter** sur le programme principal en fonction des besoins identifiés en cours d'année.

Au titre du programme spécial, un montant de 14,4 M€ cumulant les crédits de la loi de finances pour 2023 et les crédits de report issus de l'exercice 2022 est réparti à hauteur de :

- 1 M€ pour le sous-programme « sites isolés »
- 5,5 M€ pour le sous-programme « installations de proximité en zone non interconnectée »
- 0,5 M€ pour le sous-programme « maîtrise de la demande de l'énergie »
- 7,4 M€ pour le sous-programme « transition énergétique »

Evolution sur les dernières années :

Programme Principal M€	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Renforcement	172,0	172,0	164,2	158,6	161,9	165,0	170,0	179,1
Extension	42,7	42,7	40,8	39,4	42,1	37,0	33,0	33,0
Enfouissement	44,5	44,5	42,5	41,1	40,0	40,0	40,0	41,0
Sécurisation fils nus	51,0	51,0	48,7	47,1	47,0	97,0	97,0	96,0
Sécurisation fils faible section	55,0	55,0	52,5	50,7	50,0			
DUP-THT	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Intempéries	2,5	2,5	2,4	2,5	5,0	5,0	12,7	6,0
Frais de fonctionnement	1,4	1,4	1,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,5
Total	369,6	369,6	352,8	340,2	346,7	344,7	353,5	355,6
Fond de réserve								6,0
Total								361,6

Votre contact au SERCE :
Philippe HUNAUT
Directeur des Affaires Techniques
Courriel : p.hunault@serce.fr
Tél : 07 67 93 23 28